

CAROLINE PILLOT  
 N°SIRET : 978 593 150 00011  
 23 avenue du général Leclerc  
 52000 CHAUMONT



inscription

réinscription

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

MAIL

TEL

*Pour une réinscription, ne remplir que les champs qui auraient changé.*

*Remarques : ces informations n'ont comme seul objectif que de faciliter la communication et la facturation. Celles-ci ne sont pas communiquées à des tiers.*

Activité solo	tarif mensuel 1 cours par semaine	tarif mensuel 1 cours par quinzaine
<input type="checkbox"/> Coaching chant <input type="checkbox"/> Coaching voix parlée 30 minutes <input type="checkbox"/> Piano	<input type="checkbox"/> 60€	<input type="checkbox"/> 36€
<input type="checkbox"/> Coaching chant <input type="checkbox"/> Coaching voix parlée 45 minutes <input type="checkbox"/> Piano	<input type="checkbox"/> 90€	<input type="checkbox"/> 54€
<input type="checkbox"/> Coaching chant <input type="checkbox"/> Coaching voix parlée 60 minutes <input type="checkbox"/> Piano	<input type="checkbox"/> 120€	<input type="checkbox"/> 72€

Activité collective (engagement obligatoire)	tarif mensuel 1 cours par semaine
Technique vocale 30 minutes (par 2)	<input type="checkbox"/> 30€
Atelier vocal enfant <i>lundi 17h15-18h</i>	<input type="checkbox"/> 15€
Groupe vocal Musiques Actuelles <i>mardi 18h-19h30</i>	<input type="checkbox"/> 35€
Coeur de femmes <i>mercredi 18h-19h30</i>	<input type="checkbox"/> 35€

10 cours de 30 minutes	<input type="checkbox"/> 200€
---------------------------	-------------------------------

1 cours de 30 minutes	<input type="checkbox"/> 25€
--------------------------	------------------------------

MODE DE PAIEMENT

<input type="checkbox"/> COMPTANT	<input type="checkbox"/> MENSUEL
<input type="checkbox"/> VIREMENT <input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> ESPÈCE	<input type="checkbox"/> VIREMENT (entre le 25 et le 30 du mois) <input type="checkbox"/> CHÈQUE (10 chèques donnés au premier cours) <input type="checkbox"/> ESPÈCE (entre le 25 et le 30 du mois)

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR à garder

### Modalités d'inscription

- Une fiche de renseignements vous est demandée à l'inscription.
- Pour les abonnements, un devis sera à signer et à rendre.
- L'inscription est confirmée lorsque le dossier est complet (devis et/ou règlement remis)
- Une facture vous est fournie.
- Les cours ont lieu du lundi au vendredi, à partir du 2 septembre 2024 et jusqu'au 28 juin 2025, respectant le calendrier des vacances scolaires (jours fériés: 21/04 et 01/05)
- La première rencontre d'une demi-heure est gratuite.
- Quatre possibilités de tarifs, progressifs, vous sont proposés :
  - abonnement hebdomadaire (devis à rendre signé)
  - abonnement par quinzaine (devis à rendre signé)
  - carte de 10 cours
  - cours à l'unité

### Modalités de réinscription

- toute réinscription pour un abonnement donne accès à une réduction de 50% sur le premier mois
- la réinscription est confirmée avec un dossier complet
  - fiche de renseignements complétée et/ou devis signé
  - chèques remis (encaissés à partir de fin septembre)
  - virement es espèces: chèque du premier mois remis et encaissé fin septembre

### Abonnements ( hebdomadaire ou quinzaine)

- Les élèves bénéficiant d'un abonnement s'engagent financièrement pour l'année (de septembre à juin) avec un tarif préférentiel. Il n'y aura donc pas de remboursement, sauf en cas de force majeure, justifiée, si démission en cours d'année.
- Dans le cadre des abonnements, les rattrapages sont limités à 3 par an.
- Chèque: tous les chèques sont donnés au premier cours, et encaissés un à un mensuellement
- Virement permanent: à effectuer entre le 25 et 30 du mois en cours (si les délais ne sont pas respectés, un prélèvement SEPA sera mis en place, avec des frais supplémentaires mensuels: entre 0,5€ et 2€ par mois)
- Espèces: règlement entre le 25 et le 30 du mois.
- Si l'inscription se fait en milieu d'année, le règlement sera ajusté au prorata du temps restant dans l'année scolaire (exemple: inscription en janvier: 6 mois comptabilisés)

### Carte de 10 cours

- Le règlement s'effectue comptant au premier cours
- Le règlement possible par chèque, virement ou espèces

### Cours à l'unité

- Le règlement s'effectue à chaque cours.
- Le règlement est possible par chèque, virement ou espèces

### Absences

- En cas d'absence de l'élève, merci de prévenir au moins 24h à l'avance pour pouvoir bénéficier d'un rattrapage (pendant la période scolaire) selon les possibilités.
- En cas d'absence de ma part, le cours sera bien évidemment rattrapé.

Matériel pédagogique: L'achat de partitions est à la charge de l'élève